



# PRÉFET DU CANTAL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Aurillac, le 03/03/2022.

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

L'État dans le Cantal coordonne l'accueil des ressortissants ukrainiens déplacés

Suite à la déclaration de guerre de la Russie à l'Ukraine le 24 février 2022, de nombreux Ukrainiens ont fui leur pays. Le Président de la République a annoncé que « la France prendra toute sa part dans l'accueil des ressortissants ukrainiens ».

Dans ce contexte, le ministre de l'intérieur a réuni, hier matin en visioconférence, les préfets pour évoquer les modalités de mises en oeuvre d'un dispositif d'accueil des Ukrainiens déplacés.

Sous l'autorité de Serge Castel, préfet du Cantal, les services de l'État dans le département se mobilisent pour préparer l'accueil des ressortissants ukrainiens et répondre à leurs besoins de prise en charge, en lien avec les élus. Une première réunion de coordination s'est tenue cet après-midi en préfecture afin de mettre en place un dispositif de recensement des offres d'hébergement qui seraient disponibles pour accueillir les ressortissants ukrainiens dans les meilleures conditions possibles, en lien avec le tissu associatif local. Le préfet fera ensuite un point de situation hebdomadaire avec les représentants des élus et partenaires locaux.

Les cantaliennes et cantaliens souhaitant proposer un hébergement sont invités à transmettre l'information à leur mairie, qui fera remonter les offres en préfecture.

Comme dans les autres départements, ce recensement par la préfecture permettra d'avoir une meilleure visibilité sur l'offre d'hébergement et d'accueil dans le Cantal, et ainsi de s'organiser et répondre au mieux à la demande d'accueil des Ukrainiens déplacés.

Par ailleurs, les ressortissants ukrainiens arrivant dans le Cantal devront s'adresser à la préfecture afin d'obtenir l'ensemble des informations relatives à leur situation et à leur séjour sur le territoire. Les informations utiles à destination des ressortissants ukrainiens sont en ligne en français, anglais et ukrainiens :

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/situation-en-ukraine/information-a-destination-des-ressortissants-ukrainiens>

**Service de la représentation de l'État  
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04.71. 46. 23.14 / 04. 71. 46. 23.72

Mél. : [pref-communication@cantal.gouv.fr](mailto:pref-communication@cantal.gouv.fr)



2 cours Monthyon  
15 000 AURILLAC